



Soins de longue durée pour personnes âgées

Conférence organisée par la Présidence luxembourgeoise dans le cadre du
Comité de Protection sociale de l'Union européenne

Luxembourg, 12 et 13 mai 2005

(Version révisée 6 mai 2005)

Lieu: LUXEXPO, Circuit de la Foire Internationale, L-2088 Luxembourg

Jeudi 12 mai 9h00 Accueil et enregistrement des participants

Jeudi 12 mai 10h00 Ouverture de la conférence

Vendredi 13 mai 16h00 Clôture de la conférence

Cette conférence est organisée par la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne dans le cadre du Comité de Protection sociale du Conseil de l'Union européenne. Elle bénéficie du soutien de la Commission européenne.

Elle est organisée sur invitation personnelle et s'adresse à des représentants gouvernementaux, aux membres du Comité de Protection sociale, à des représentants des institutions européennes, des représentants d'organisations non-gouvernementales intéressées par le sujet, des acteurs du terrain social et de la santé ainsi que des scientifiques travaillant dans le domaine.

Objectif de la conférence

La conférence se situe dans la suite des travaux effectués ces dernières années au niveau européen pour moderniser le modèle social européen et pour développer des politiques sociales européennes basées sur les principes de la justice sociale, de la cohésion sociale et de l'équité.

Les réponses de la société européenne pour faire face au vieillissement des populations occidentales constituent à de nombreux égards, un grand défi pour les vingt prochaines années et tout particulièrement pour la protection sociale.

Dans ce contexte, la conférence des 12 et 13 mai 2005 se propose de faire le point sur les soins de longue durée pour personnes âgées au sein de l'Union européenne.

Elle a pour but de faire connaître les approches prises par les pays membres pour garantir l'accès des personnes âgées aux soins de longue durée qu'elles nécessitent et d'amorcer une réflexion sur ce thème dans le cadre de la méthode ouverte de coordination.

Un rapport scientifique réalisé par un groupe de chercheurs, constituera le matériau de base des discussions de la conférence.



Thème

Le thème sera abordé sous quatre angles interdépendants, avec le souci de dégager au sein des différents contextes nationaux des axes de réflexion pour une politique globale européenne :

- Les besoins des personnes âgées en soins de longue durée ;
- Les responsabilités en matière de soins de longue durée ;
- La protection en matière de soins de longue durée ;
- La justice sociale dans les soins de longue durée.

Chaque thème fera l'objet d'une session de la conférence. Il sera présenté par l'un des rapporteurs et commenté par un ou deux experts externes.

Jeudi 12 mai 2005

9h00 Enregistrement des participants

10h00 Introduction

M. Mars di Bartolomeo, Ministre de la Santé et de la Sécurité,
Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne

M. Vladimír Špidla, Commissaire à l'Emploi, les Affaires sociales et
l'Égalité des chances

**10h45 Session 1: Les besoins des personnes âgées en soins de longue
durée**

La première session a pour objet d'identifier les personnes ayant des besoins de soins à un stade avancé de la vie, dans l'Union européenne d'aujourd'hui.

Le concept de **besoin de soins de longue durée** recouvre des contenus différents dans les différents pays de l'union européenne. La première session se propose de faire le point sur les **définitions du concept** adoptées dans les différents pays de l'Union européenne.

Elle se propose aussi de rassembler les enseignements qui se dégagent des procédures d'évaluation des besoins individuels, à la fois sur les caractéristiques des personnes et sur la nature de leurs besoins. Enfin, elle a pour but de poser la question des scénarios et perspectives pour le futur.

Présidence: Mr. Tom Mulherin, Président du Comité de la Protection sociale, Irlande

Rapport: Ms. Marie-Eve Joël, Université de Paris Dauphine, France

Discutants: Dr. Josée André, médecin, Luxembourg



Mr. Manfred Huber, OCDE Paris, France

Ms. Sabine Henry, Alzheimer Europe

Ms. Luigina De Santis, FERPA

13h00 Déjeuner

15h00 Session 2: Responsabilités pour les soins de longue durée

La seconde session s'intéressera à la diversité des responsabilités de la famille et de l'Etat en matière de soins de longue durée.

Ce n'est que dans quelques rares pays européens que les soins de longue durée tombent sous la seule responsabilité de l'Etat ou de la famille. Dans la plupart des pays il s'agit d'une responsabilité partagée avec, suivant le cas, un rôle plus prononcé de l'Etat ou de la famille. Ces dernières années le rôle de la famille a fait l'objet de discussions approfondies.

La définition et le rôle de la famille ont évolués considérablement. Malgré cela, la famille reste toujours le premier groupe social à dispenser des soins de longue durée, que ce soit de manière autonome ou en collaboration avec des professionnels d'aides et de soins. Dans ce contexte un problème important se pose aujourd'hui : comment aider les personnes – des femmes dans la plupart des cas – qui soignent un membre de leur famille, souvent dans des conditions très difficiles ? Comment cette question est-elle traitée dans les différents pays de l'Union européenne ?

Qui est responsable des infrastructures ? Quelles politiques sont mises en œuvre ? Les soins à domicile constituent une priorité partout dans l'Union européenne : quel est le rôle des municipalités dans l'organisation des services ? Quel est le rôle du secteur associatif et du secteur privé dans ce domaine ?

Les personnes âgées ont-elles le libre choix entre le domicile et l'établissement, entre des prestations en espèces et des prestations en nature ? Quel est le rôle joué par le « care manager » ?

Présidence: Mme. Agnieszka Chlon-Dominczak, Sous-secrétaire d'Etat, Pologne

Introduction: M. Klaus Theo Schröder, Secrétaire d'Etat, Allemagne

Report: M. Igor Tomes, Univerzita Karlova Prague, République tchèque

M. Kees Knipscheer, Vrije Universiteit Amsterdam, Pays-Bas

Discussants: Mme. Audrone Morkuniene, Conseillère du Président, Lituanie

M. Jozef Pacolet, Katholieke Universiteit Leuven, Belgique

Mme. Enid Kassner, AARP Washington, Etats-Unis d'Amérique

M. Marten Lagergren, Centre de recherche de gérontologie Stockholm, Suède



Conclusion: Ms. Nicole Kerschen, Université de Paris X, France

20h00 Dîner, Cercle municipal, Luxembourg

Vendredi 13 mai 2005

9h30 Session 3: Protection sociale en matière de soins de longue durée

La troisième session abordera l'évolution de la protection des personnes à travers une typologie des systèmes de protection sociale et du rôle joué par la personne elle-même et par sa famille dans le financement de la protection.

Assiste-t-on à un accroissement ou à une baisse de la protection sociale dans le domaine des soins de longue durée dans l'Union européenne ? Quel rôle jouent les assurances privées ?

Quels avantages présente la protection sociale ? Son objectif est de favoriser l'indépendance financière des personnes âgées et de permettre la mobilisation de l'aide nécessaire, déchargeant ainsi la famille et surtout les femmes. Dans quelle mesure y réussit-elle effectivement ?

Pendant cette session on traitera aussi des thèmes comme la disponibilité d'infrastructures, la qualité des soins de longue durée, ainsi que le liens entre les politiques de soins de longue durée et les autres politiques.

Présidence: M. Marten Lagergren, Centre de recherche de gérontologie Stockholm, Suède

Rapport: M. Gerhard Igl, Universität Kiel, Allemagne

M. Jozsef Hajdu, University Szeged, Hongrie

Discutants: Mme. María Amparo Valcarce García, Secrétaire d'Etat aux Services sociaux, aux Familles et au Handicap, Espagne

M. Georg Fischer, Commission européenne

M. Kai Leichsenring, Centre européen pour les politiques et la recherche en matière de bien-être social, Autriche

Mme. Anne-Sophie Parent, AGE, Belgique

11h30 Déjeuner

13h00 Session 4 : Justice sociale et politiques de soins de longue durée en Europe

Les thèmes de discussion de cette session ont été suscités par les réflexions et conclusions d'un séminaire de travail financé par l'OMS en 2002 à l'Université de



Chicago, sur le thème "*Ethical choices in long term-care: what does justice require ?*"¹ ainsi que par les travaux de la philosophe américaine, Martha C. Nussbaum, sur les défis que posent les soins de longue durée aux idées conventionnelles sur le contrat social.

Au mois de décembre 2004 un séminaire préparatoire de la conférence, animé par le Professeur Jean-François Malherbe de l'université de Sherbrooke (Québec) a réuni à Luxembourg des représentants de bénéficiaires de soins, de soignants professionnels et informels, de concepteurs et de gestionnaires de politiques sociales pour discuter les questions de justice et de solidarité dans les politiques sociales : quelles sont les valeurs que nous affichons ? Quelles sont les valeurs que nous pratiquons ? Comment nos pratiques peuvent-elles se rapprocher des valeurs que nous affichons ?

La dernière session de la conférence commencera par un exposé du professeur Malherbe sur les conclusions de ce séminaire. Il discutera en outre les valeurs fondant les politiques sociales des différents pays de l'Union européenne : une même valeur affichée fait-elle référence au même contenu dans les différents pays ? Qu'impliquent les différences ? Quel est le requis pour que chacun puisse être dans le monde avec les mêmes droits?

Sur la base du rapport des experts, des travaux du séminaire préparatoire et des discussions lors des sessions précédentes, le professeur Nicholas Barr de la London School of Economics and Political Science (LSE) développera ses réflexions sur les nécessités et les possibilités de développement de politiques européennes convergentes de protection sociale en matière de soins de longue durée pour personnes âgées.

En guise de conclusion de la conférence, de hauts responsables de la Commission européenne et de divers Etats membres présenteront leurs points de vue sur les travaux de la conférence et les pistes de réflexion présentées par les professeurs Malherbe et Barr en vue de garantir des soins adéquats de longue durée aux personnes âgées en Europe.

Présidence: Mr. Mars Di Bartolomeo, Ministre de la Santé et de la Sécurité, Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne

Mr. Jean-François Malherbe, Université de Sherbrooke, Canada

Mr. Nicholas Barr, LSE Londres, Royaume -Uni

Mr. Jérôme Vignon, Commission européenne

Discussion with:

Ms. María Amparo Valcarce García, Secrétaire d'Etat aux Services sociaux, aux Familles et au Handicap, Espagne

Ms. Agnieszka Chlon-Dominczak, Sous-secrétaire d'Etat, Pologne

¹ WHO, Ethical choices in long-term care: what does justice require? , World Health Organization collection on long term care, WHO, 2002.



Mr. Mars Di Bartolomeo, Ministre de la Santé et de la Sécurité,
Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne

15h45 Conclusion de la Conférence

Mars Di Bartolomeo, Ministre de la Santé et de la Sécurité, Présidence
luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne

16h00 Fin de la Conférence

